



Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du vendredi 17 janvier 2020

Exercice 2019 du Comité de Vendée de tir à l'arc

Clubs présents : Archer Club Aizenay, Archers Challandais, Archers Chantonnois, Archers de Grosbreuil, Archers La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, La Rabatelière, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Les Sables d'Olonne, Archers de la Digue, Cie Archers Saint Georges, Archers de Saint Gilles et Archers Montois,

Clubs excusés : Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers du Haut Bocage, Archers du Marais, Amicale Beignon-Basset

Clubs absents : Barbâtre, Archers Saint Aubinois

Invités excusés : Dominique Saliou, Présidente du Comité Régional de Tir à l'arc et J.P. Guignard, Président du CDOS.

L'assemblée est présidée par Pascal Lapkine en qualité de Président.
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale, et secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (64 voix sur 80)

Ordre du jour :

- I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral et vote,
- IV Rapport d'arbitrage, Rapport matériel mutualisé,
- V Rapport de la commission sportive
- VI Rapport financier,
- VII Rapport des vérificateurs aux comptes et vote
Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- VIII Budget prévisionnel, récompenses,
- IX Questions diverses,
- X Clôture de l'assemblée générale par le Président suivi du Pot de l'amitié,

Ouverture de séance : 20h10

I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine

Pascal présente ses vœux, remercie les clubs de leur présence.

II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote

Chantal présente le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale ordinaire.

adopté à l'unanimité.

III Rapport moral et vote (annexe 1)

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité.

Il informe l'AG de l'obtention de la médaille du bénévole pour David LUCAS du club des Archers du pays du Gois, (annexe 1b). Nous lui présentons nos félicitations.

Pascal nous lit le courrier du CDOS adressé aux parlementaires (annexe 1c)

IV Rapport d'arbitrage (annexe 2)

Présenté par Gaël qui rappelle la prochaine date de réunion d'arbitres : 7 mars 2020 à Daumeray

Gaël fait un bref résumé sur le site et le matériel mutualisé.

Ne pas oublier de mettre les cales pour la stabilité.

V Rapport de la commission sportive

En raison de l'absence de Catherine Bichard, (excusée pour raisons familiales), il n'y a pas de rapport présenté.

Pascal GRUDÉ et Jérôme FOULQUIER Présidents d'Aizenay et de Challans, font un résumé du Championnat de France Jeunes qui s'est tenu en février dernier au Vendéspace : Tout s'est très bien passé et les retours sont très positifs. Le Vendéspace a programmé un créneau pour celui de 2021 et plus si nous le souhaitons. Proposition de l'organisé par le CD avec l'aide des clubs de Vendée, Pascal Lapkine pense que c'est une belle idée, fédératrice pour le département, attention toutefois au changement du conseil d'administration du CD pour la nouvelle olympiade. Nous avons les compétences et l'expérience d'Aizenay et de Challans, c'est un super challenge mais nous devons réagir vite en créant une commission et en invitant tous les présidents qui souhaitent l'intégrer. La réponse au Vendéspace doit être rendue en mars prochain.

VI Rapport financier (annexe 3)

Stéphanie présente et commente les comptes 2019 du Comité.

Compte de résultats (annexe 4) et bilan (annexe 5).

Stéphanie fait remarquer le déficit de 3320.77 € dû à l'absence de subvention.

Proposer un partenariat aux grandes entreprises du département.

Gaël précise qu'il faut faire une demande auprès de l'ANS avant février.

VII Rapport des vérificateurs aux comptes **Désignation du nouveau vérificateur aux comptes**

Sabine Duriez et Isabelle Lacreuse, vérificatrices aux comptes rendent leur rapport et donnent leur quitus (annexe 6).

Sabine Duriez et Alexia Lacreuse se proposent pour être vérificatrices, nous les en remercions.

Adoptés à l'unanimité

VIII Budget prévisionnel 2020

Présenté par Stéphanie (annexe 7).

Il est demandé la possibilité d'avoir des tablettes de marque pour les concours. Le Comité en prend note. Gaël et Pascal fait appel aux clubs pour avoir des archers spécialisés dans la communication Internet afin de reprendre le site, de le moderniser et de le rendre plus attractif : peut-être se rapprocher d'une école et de ses étudiants en informatique. Voir avec la Fondation Orange et monter des partenariats avec des banques (Crédit Agricole).

X Questions diverses

Représentant pour la Vendée à l'AG de la FFTA à Noisy le Grand, Alain Guilbert.

Formation Premiers secours organisée par le CDOS : envisager une formation des entraîneurs, arbitres et Présidents.

A ce jour aucun représentant de la Vendée au Comité Régional, un vendéen se présente cette année.

Projet d'un 3D à Challans.

Inviter des Barebow en loisirs lors d'un TAE

Saint Gilles et Montaigu élues Terre de Jeu pour les JO de 2024 (dossier en préparation).

4 nouveaux Présidents de Club : Chantonay François SICOT, Les Magnils Reigniers Michel DURANDAL, Les Sables d'Olonne Alain ROSSI et St Gilles J.Pol MILLIER. Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons à communiquer leur PV d'AG et leurs coordonnées aux instances référentes.

XI Pot de l'amitié, Clôture de l'assemblée générale par le Président

Fin de séance à 22h40.

Le Président

Pascal Lapkine

La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

